

du rôle approprié de tels organismes dans la promotion de la citoyenneté et l'instruction civique, ainsi que sur la question suivante :

Que devrait faire le gouvernement du Canada pour faciliter le développement de l'instruction civique au Canada?

Il est nécessaire d'établir des objectifs nationaux pour l'instruction civique au Canada. Le professeur Sears a mentionné qu'on pourrait encourager le Conseil des ministres de l'Éducation à travailler dans cette optique. Il a proposé l'élaboration de programmes qui permettraient aux jeunes, à tout le moins, de « comprendre les différentes régions de leur pays et celui-ci selon différentes perspectives ». (8:13)

Le professeur Breton a mentionné que bien des choses s'étaient faites ici de façon coopérative. Il a recommandé qu'on élabore un programme d'études canadiennes qui fasse ressortir l'interdépendance des différentes régions et leur coopération par le truchement du gouvernement fédéral. À l'appui de ce point de vue, le professeur Sears a évoqué les programmes d'immersion française et les programmes d'enseignement en langue seconde, pour lesquels le gouvernement fédéral a contribué avec beaucoup de succès à coordonner une politique nationale. Mais il importe, a-t-il rappelé, de tenir compte du contexte culturel dans lequel se donne l'instruction civique.

CONCLUSION

Ce Rapport Intérimaire décrit les principales préoccupations des témoins que le Comité a entendus jusqu'ici. À la reprise de son étude, à l'automne de 1992, le Comité a l'intention d'entendre d'autres témoins, notamment des représentants de diverses organisations non gouvernementales bénévoles qui travaillent à promouvoir le civisme. Le Comité compte en outre recevoir des témoignages sur des questions spéciales touchant la citoyenneté, en particulier celles qui intéressent les femmes et les peuples autochtones du Canada.

Les témoignages entendus jusqu'ici soulignent le besoin d'un renouvellement de la notion de citoyenneté. On doit incorporer les changements démographiques qui se produisent au Canada, pour tenir compte de notre diversité nationale dans toute sa réalité. Nous avons l'intention, au cours des prochaines audiences et discussions, de nous pencher à nouveau sur les questions clés suivantes :

1. **Qu'entend-t-on par citoyenneté, et comment la conçoit-on dans ses dimensions juridiques, politiques et sociales ou socio-économiques?**
2. **Comment définit-on un citoyen canadien ou la citoyenneté canadienne? Que veut dire aujourd'hui la citoyenneté canadienne?**